

Affaires courantes

personnes qui ont apporté une contribution inestimable à l'histoire du Canada, soit M^{me} Thérèse Casgrain et M. Jean Marchand.

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1ère fois et l'impression en est ordonnée.)

Le président suppléant (M. Paproski): Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? À la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS**LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES**

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui en Chambre afin de présenter une pétition au nom de nombreux résidents de la province de Terre-Neuve qui, à la demande du très distingué député de Bonavista—Trinity—Conception, ont convenu de manifester ensemble leur opposition à la taxe sur les produits et services proposée par un gouvernement à l'esprit mesquin.

Les pétitionnaires se plaignent d'être déjà taxés jusqu'au cou par ce gouvernement. Ils s'opposent donc à cette taxe. Selon eux, la taxe sera particulièrement coûteuse pour les petites entreprises et manifestement injuste pour les contribuables canadiens et pour les entreprises qui devront assumer le coût de sa perception. Par conséquent, ils demandent au Parlement de la rejeter.

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, je voudrais moi aussi présenter une pétition à la Chambre au sujet de cette terrible idée d'imposer aux Canadiens une taxe sur les produits et services à partir du mois de janvier 1991.

Les pétitionnaires aimeraient faire bien comprendre à la Chambre qu'ils s'opposent fermement à l'imposition d'une nouvelle taxe qui entraînera une augmentation du coût de la vie pour tous les Canadiens. Cette taxe sera inflationniste, augmentera le nombre de chômeurs et provoquera probablement une hausse des taux d'intérêt. Je crois comprendre que les conservateurs savent déjà tout cela; or, si c'est le cas, ils ne devraient pas accepter cette mesure.

Les pétitionnaires viennent donc dire à ces illustres députés conservateurs, qui sont déjà au courant de toutes les conséquences désastreuses de la taxe, de ne pas la mettre en application à ce moment-ci.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

M. David Walker (Winnipeg—Nord—Centre): Monsieur le Président, je prends la parole devant la Chambre aujourd'hui afin de présenter une pétition au nom de M. Yih-Sheh Leo, citoyen canadien emprisonné à Taïwan.

M. Leo a été arrêté illégalement et condamné à une peine de prison de dix mois pour être retourné dans son pays natal comme il en avait le droit. Actuellement accusé de sédition, il risque d'être condamné à au moins dix ans de prison.

Plus de 200 pétitionnaires d'un peu partout au pays demandent au gouvernement canadien de prendre immédiatement des mesures afin d'obtenir la libération de M. Leo. Entre autres choses, le gouvernement canadien pourrait déclarer publiquement qu'il s'inquiète de voir ainsi violés les droits d'un citoyen canadien, demander à l'ambassade du Canada au Japon ou au bureau du haut-commissaire à Hong Kong de déléguer un représentant de notre pays à Taïwan, charger un avocat de s'occuper de ce dossier et prier les alliés du Canada comptant des représentants à Taïwan de venir en aide à M. Leo.

Il s'agit d'une question très grave, et les pétitionnaires méritent d'être entendus par le gouvernement.

* * *

[Français]

LE PROGRAMME D'ADAPTATION DES TRAVAILLEURS ÂGÉS

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le plaisir de présenter ici une pétition, contenant 2 657 signatures, qui demande au gouvernement de modifier le règlement relatif au programme d'adaptation des travailleurs âgés. Comme vous le savez, dans la région métropolitaine, ceux qui sont employés par des compagnies qui ont moins de 100 employés ne sont pas admissibles. C'est de la discrimination quand on sait qu'au Canada, 98 p. 100 des compagnies sont des PME ayant moins de 100 employés.

Alors, j'ose croire que le gouvernement va les écouter. C'est la deuxième pétition que je présente à ce sujet, mais on a déjà plus de 5 000 signatures de gens qui demandent qu'on change ce règlement tout de suite, monsieur le Président.